CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 28 novembre 2022, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, à 17 h 30.

Sont présents les membres du conseil, Madeleine Caron, Alain Labelle, Daniel-Luc Tremblay, Mélanie Lefebvre, Hugo Guénette et Jean-Philippe Caron.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Mathieu Caron.

Est aussi présent monsieur le directeur général et greffier Jean-Marie Gauthier.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016. Elle est ouverte à 17 h 30.

2022-11-507 Ouverture de la séance extraordinaire

Madame la conseillère Madeleine Caron, appuyée de monsieur le conseiller Alain Labelle propose et il est résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 17 h 30.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2022-11-508 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le conseiller Hugo Guénette, appuyé par monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

Que l'ordre du jour pour la séance extraordinaire soit le suivant :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Embauche d'une coordonnatrice en ressources humaines, ressources matérielles et services de proximité
4. Embauche des surveillants de patinoire
5. Levée de la séance extraordinaire

D’adopter l’ordre du jour tel que présenté.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2022-11-509 Embauche d’une coordonnatrice en ressources humaines, ressources matérielles et services de proximité

Considérant la création du nouveau poste cadre au sein de la Ville de Gracefield ;

Considérant que le conseil a retenu la candidature d’une candidate ;

En conséquence, monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, appuyé de monsieur le conseiller Hugo Guénette, propose et il est résolu :

De nommer madame Tania Cousineau coordonnatrice en ressources humaines, ressources matérielles et services de proximité pour la Ville de Gracefield.

Madame Cousineau entrera en fonction à partir du 4 janvier 2023.

La présente nomination est faite selon les termes et conditions négociés entre les parties, tel projet de contrat ayant déjà été déposé devant le comité plénier et tous étaient unanimement d’accord à cet effet.

D’autoriser monsieur le maire Mathieu Caron et monsieur le directeur général et greffier Jean-Marie Gauthier à signer tout document relatif à la présente résolution.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2022-11-510 Embauche des surveillants de patinoire

Considérant l’offre d’emploi pour surveillants de patinoire au sein de la Ville de Gracefield ;

En conséquence, monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, appuyé de madame la conseillère Mélanie Lefebvre, propose et il est résolu :

De procéder à l’embauche de deux surveillants à la patinoire de Gracefield, soit :

Wilfred St-Jacques
Mandy Thisdelle Johnson

Que les conditions d'emploi soient assujetties aux dispositions de la convention collective en vigueur.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2022-11-511 Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par monsieur le conseiller Alain Labelle et il est résolu :

De lever la présente séance extraordinaire à 17 h 32.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le maire	Le directeur général et greffier
_____	_____
Mathieu Caron	Jean-Marie Gauthier

<u>Approbation du procès-verbal :</u>

Je, Mathieu Caron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général et greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes.*

_____
Mathieu Caron
Maire